



Requisition à Expert et prestation de serment

L'an mil neuf cent cinquante et le 20^e jour du mois de novembre

Nous, De Zutter, Luc, R. H. Officier du Ministère Public pres le Tribunal de Kibungo. Officier de police judiciaire en Territoire de Kibungo.

Première Instance d'Usumbura résidant à

En vertu de l'article 53 du Code de Procédure Pénale,

Requérons Monsieur le docteur Dupont, médecin à Kibungo

de nous prêter son ministère comme expert dans l'affaire à charge du nommé RWAGATARAHA Gakirwa. R. M. P. N°

Nous lui avons donné comme mission:

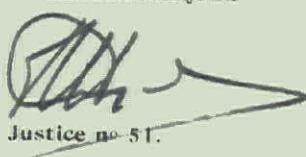
1/ d'examiner la gravité des blessures de la victime Nyampondo

2/ de dire si la blessure fut causée par le fer d'un lance ou bien par le bois de la machine

L'Expert requis a accepté cette mission et avant de l'accomplir a prêté le serment suivant : Je jure d'accomplir ma mission et de faire mon rapport en honneur et conscience.

De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal.

L'EXPERT REQUIS


Justice n° 51.

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC
L'OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE

